

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 72-1514/SG/CD Commission permanente de la Chambre des députés modifiant l'article 6 de l'arrêté n° 58 du 19 janvier 1939 relatif à l'organisation des prisons du Territoire.

n° 72-1514/SG/CD

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
13 octobre 1972

Numéro JO
n° 21 du 10/11/1972

Date du numéro
10 novembre 1972

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 289/7° L du 13 octobre 1972 de la Commission permanente de la Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issas modifiant l'article 6 de l'arrêté n° 58 du 19 janvier 1939 relatif à l'organisation des prisons du Territoire.